

En quoi l'éthique environnementale l'éducation au développement durable ?

Par Florence Long-Chazaud



Florence Long-Chazaud est professeure agrégée de philosophie au lycée Eiffel de Dijon et chargée de cours à AgroSup Dijon sur les questions d'éthique environnementale

REPÈRES

Développement durable : fait référence à un mode de développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Morale : système de valeurs dominant qui entérine une conception du bien réputée universelle et qui fixe des règles au caractère obligatoire.

Éthique : système de valeurs relatif qui procède d'une estimation de ce qui est bon et susceptible d'orienter les conduites.

système de resp

C'est avec la montée en puissance de la crise environnementale que l'éducation au développement durable a vu le jour. Celle-ci doit aider les citoyens à saisir la complexité de leur environnement et faire émerger des comportements favorables à sa bonne gestion. Alors que la mise en œuvre pratique de cet objectif se heurte à de nombreuses résistances, la philosophie, à travers l'éthique environnementale, apporte des éléments d'éclairage sur notre conception de la nature. Elle permet de porter un autre regard sur le rapport que nous entretenons avec le vivant.

L'éthique environnementale est un champ de la réflexion philosophique qui s'efforce de définir de nouvelles obligations à l'égard de la nature, de l'ensemble des vivants qui la composent, mais aussi des générations futures. Elle tente de montrer que la morale occidentale, dans laquelle s'ancrent nos systèmes éducatifs traditionnels, ne nous dit rien sur la manière de nous comporter à leur égard et qu'elle se contente de nous éclairer sur les rapports que nous entretenons actuellement avec nos semblables. Surtout, l'éthique environnementale cherche à nous faire comprendre que nous obéissons à des représentations qui influencent la manière dont nous nous rapportons à la nature. Or, ce sont ces comportements qui conduisent à la dégradation de notre environnement. Il est donc urgent de comprendre que, pour modifier nos agissements, il est nécessaire d'interroger les représentations qui les sous-tendent. C'est là le but que se donne l'éthique environnementale : identifier les fondements philosophiques, moraux, religieux, qui structurent notre représentation de la nature et qui déterminent, en partie, le rapport que nous entretenons à elle.

L'Homme au centre de la nature

Les dérives qui ont conduit au désordre écologique tiennent à une conception particulière de la nature. Celle-ci est le fruit de multiples influences, parmi lesquelles celle de la morale traditionnelle. La morale énonce des prescriptions, des règles, au regard d'un certain système de valeurs. Le système de valeurs occidental, marqué par la philosophie comme la religion, place l'être humain au centre de la nature. Il est le référent ultime. C'est lui qui, au final, décide de la valeur des choses ou des êtres qui l'entourent, en fonction de l'intérêt qu'il leur porte. Au sein d'un tel système, seul l'être humain s'avère, en lui-même, digne de respect. La nature ne bénéficie pas d'un tel privilège. Elle peut être respectée si elle sert les intérêts humains. Dans le cas contraire, rien n'interdit à l'homme d'en épuiser les ressources et de la soumettre à son profit. La morale occidentale exige donc de l'homme qu'il respecte ses pairs. Mais ni la nature, ni les autres êtres vivants, ne sont concernés par cet impératif. Le peu d'attention portée aux générations futures permet également de comprendre la dégradation

L'être humain décide, de lui-même, de se fixer des règles de conduite. Parce que les contraintes sont investies de sens, elles disposent d'une force que n'ont pas les obligations.

peut-elle servir représentations valeurs responsabilité esprit critique

de l'environnement. Dans le système de valeurs traditionnel, ce qui prime, c'est l'existant. L'être à venir n'est pas concerné par l'exigence morale qui veut que chaque humain soit respecté dans son intégrité. D'un point de vue moral, l'être humain doit s'interdire tout ce qui pourrait nuire ici et maintenant à ses semblables. Mais que ses actes d'aujourd'hui puissent avoir des répercussions sur les générations à venir n'entre pas en considération.

On ne peut donc se référer au système de valeurs dominant pour garantir le respect de la nature ou pour assurer la pérennité de l'espèce humaine, ce que défend l'éducation au développement durable. Un tel respect dépend du bon vouloir de chacun et de ses convictions propres. Si l'on considère que la vie a, en soi, de la valeur et qu'elle ne peut pas ne pas se prolonger, alors on veillera à la préserver, quelle que soit la forme qu'elle prend. En revanche, si la vie n'apparaît pas comme un élément précieux, on ne verra pas l'utilité de préserver la biodiversité et d'assurer l'avenir des générations futures. Après tout, rien n'exige que la vie se perpétue si ce n'est l'attachement que chacun lui porte au regard de ses croyances propres, de son histoire personnelle, de son éducation. Autant d'éléments qui peuvent ne pas être partagés.

Pour un nouveau système de valeur

L'éthique environnementale prend acte de la pluralité des points de vue en la matière. Pour autant, elle tente de rassembler les individus autour de la nécessité de préserver la nature, ainsi que les grands équilibres qui garantiront aux générations à venir des conditions d'existence

tenables. Elle propose un nouveau système de valeurs dont elle sait pertinemment qu'il n'est pas universellement partageable mais qu'il a le mérite de laisser chacun libre de s'y rapporter ou non. L'éthique environnementale définit donc moins des obligations que des contraintes. L'être humain décide, de lui-même, de se fixer des règles de conduite. Parce que les contraintes sont investies de sens, elles disposent d'une force que n'ont pas les obligations.

L'éthique environnementale en appelle au jugement critique de chacun. D'une part, elle dévoile les limites des postulats moraux traditionnels qui ne permettent pas de fonder une responsabilité humaine à l'égard de la nature et de l'ensemble du vivant. D'autre part, elle justifie la nécessité de reconsidérer notre rapport à l'environnement mais en nous laissant seul maître de notre engagement et en nous renvoyant à notre responsabilité individuelle.

L'éthique environnementale ne revendique donc pas de dimension pratique. Il n'est pas question pour elle d'initier de nouveaux savoir-faire ou savoir-être. Elle privilégie l'étude des représentations plutôt que celle des comportements. Toutefois, sa force de questionnement, son exigence d'esprit critique, peuvent constituer un atout majeur pour l'éducation au développement durable et l'aider à rendre plus sensible encore l'acuité du problème écologique. ■



POUR ALLER PLUS LOIN

- Jonas. H. (1999),
Le principe responsabilité
Éditions Champs Flammarion



- Larrere. C. et R. (2009),
Du bon usage de la nature
collection Alto, Éditions Aubier



- Afeissa. H.-S. (2007),
Éthique de l'environnement
Éditions Vrin

